

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS USAGERS
AU CONSEIL DE L'IUT DE MANTES
SCRUTIN DU 09 NOVEMBRE 2021**

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ
DES CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour les élections susvisées était fixée au **Judi 28 octobre 2021 à 16h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES LISTES :

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté portant décision électorale du Président de l'UVSQ n°2021-107 en date du 13 octobre 2021.

Au regard de ces textes, la Direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'UVSQ a instruit l'ensemble des candidatures individuelles et de listes qui lui sont parvenues avant la date limite de remise des candidatures à savoir le jeudi 28 octobre 2021 à 16h. L'instruction des dossiers de candidatures a été effectuée entre le jeudi 28 octobre 2021, 16 heures et le mercredi 03 novembre 2021 à 16 heures.

Candidature recevable

**RAPPEL DU NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR AU CONSEIL
DE L'IUT DE MANTES**

COLLEGES ELECTORAUX	NOMBRE DE SIEGES
Collège des usagers	4 titulaires 4 suppléants

COLLÈGE DES USAGERS

Liste « Vie étudiante à Mantes »

- Monsieur Nicolas ORLUC
- Madame Manon COUTIN
- Monsieur Noah NISUS-SADOUN
- Madame Assiya DEBEAUCE
- Monsieur Ryad BOUCENNA
- Madame Selma ALIOUI
- Monsieur Tom CAVAN
- Monsieur Walid BEN TAYEB

Fait à Versailles, le 03 novembre 2021

Le Président de l'Université

Alain BUI
PRÉSIDENT

Alain BUI